



Le jeudi 15 juin 2017

RECTIFICATIF A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2017

Mesdames et Messieurs
Les Membres du **CONSEIL MUNICIPAL**

Cher (e) Collègue,

L'ordre du jour du Conseil municipal est modifié. Le point 5.2 " Affaires scolaires - Gestion en régie du service de transport scolaire" est retiré de l'ordre du jour.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Le Maire,
M. Patrice VALADOU

